

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 2 (1880)
Heft: 7

Bibliographie: Bibliographie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

conséquences fâcheuses que l'insolation ou la fatigue. Il en est de même de l'exposition à l'air du soir ou de la nuit sans vêtements suffisants, surtout si l'on néglige l'usage de la flanelle sur la peau et des tissus de laine comme vêtement extérieur.

D^r H.-C. LOMBARD.

BIBLIOGRAPHIE ¹

L'ALGÉRIE EN 1880, par *Ernest Mercier*. Paris (Challamel), 1880, in-8, 280 p., 5 fr.— Parmi les ouvrages auxquels a donné lieu la célébration du cinquantième anniversaire de la conquête d'Alger, celui-ci est certainement un des plus consciencieusement écrits et l'un des plus instructifs. Établi depuis 26 ans en Algérie comme colon, et chargé de différentes fonctions, l'auteur a suivi pas à pas le développement de la colonie, et, jetant un regard en arrière, il expose, avec une connaissance exacte des faits, les progrès accomplis sous le régime français aux divers points de vue de la colonisation, du commerce, de l'industrie, des travaux publics, de l'instruction, de la justice, de la sécurité, etc., etc. Toutefois les progrès constatés ne l'empêchent pas de voir les déficits de certains procédés d'administration appliqués pendant les cinquante dernières années, et de les signaler avec beaucoup de modération et d'équité, mais en même temps avec sincérité et fermeté, pour en prévenir le retour. Partisan convaincu de tous les projets qui peuvent contribuer au vrai bien de la colonie, il combat, au point de vue économique et stratégique, celui de la mer intérieure de M. Roudaire ; en revanche il fait ressortir les avantages certains et de premier ordre que le Trans-Saharien procurera à l'Algérie, tout en mettant en garde contre la précipitation qui risquerait de compromettre la réussite d'un projet glorieux pour la France. Il apprécie avec la même sagesse les vues de ceux qui voudraient assimiler l'Algérie à la France sans tenir compte de la population indigène, deux fois plus considérable que l'élément européen, et celles des partisans de l'autonomie absolue, réclamant pour la colonie une administration tout à fait indépendante de la mère patrie ; il ne laisse pas cependant de reconnaître la part de vérité qu'il y a dans les idées des uns et des autres. Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage à ceux qui désirent se rendre compte du point auquel la civilisation est arrivée en Algérie, et de ce qu'il y a à faire pour la conduire dans la voie d'un progrès réel et fécond.

¹ On peut se procurer à la librairie Jules Sandoz, 13, rue du Rhône, à Genève, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.

LE TRACÉ CENTRAL DU CHEMIN DE FER TRANS-SAHARIEN, par le général *Colonieu*. 2^{me} édition. Paris (Challamel), 1880, 27 p. avec carte. — Tandis que les commissions officielles, composées essentiellement d'ingénieurs, étudient sur le terrain la question du Trans-Saharien au point de vue des facilités ou des difficultés techniques de la construction, le général Colonieu prend en considération d'autres éléments dont il faut tenir compte dans le choix du tracé. Préoccupé avant tout de la question de sécurité, il écarte la ligne occidentale qui, dès Figui, serait constamment menacée par des ennemis très agiles, dont les campements se dérobent dans des espaces immenses où il serait impossible de les atteindre, et la ligne orientale qui devrait traverser les bas-fonds de Touggourt et d'Ouargla, berceau de la malaria, que la végétation des palmiers n'a pas assainis jusqu'ici, et que les indigènes eux-mêmes fuient une partie de l'année pour ne pas succomber sous l'influence de leurs miasmes délétères. La ligne centrale qui, jusqu'à El-Goléa, se maintient à des altitudes élevées, salubres, et est protégée par les deux postes françaises de Laghouat et de Géryville, lui paraît de beaucoup préférable. Au delà d'El-Goléa, la sécurité ne sera pas moins grande : les Chambaas soumis aux Français, étant maîtres du pays jusqu'à Insalah, garderont et protégeront la voie jusqu'au Touat. L'auteur fait aussi valoir, en faveur de la ligne centrale, la considération qu'elle seule assure aux trois provinces de la colonie une participation égale aux avantages que procurera le trafic avec le Soudan.

ÉTUDE SUR LA LANGUE NAGO OU YOROUBA, par l'abbé *Pierre Bouche* (Bar-le-Duc, 1880), in-8°, 51 p. — La langue du Yorouba, écrite pour la première fois par l'évêque du Niger, Samuel Crowther, possédait déjà, du même missionnaire noir, un dictionnaire anglais-yorouba et yorouba-anglais, avec une grammaire, ainsi que d'autres ouvrages d'enseignement rédigés par divers agents des missions anglaises. A son tour l'abbé Bouche, qui a résidé sept ans à la Côte des Esclaves, nous donne en français une étude sur cette langue et sur les dialectes qui s'y rattachent. Ce n'est pas un vocabulaire, ni une grammaire proprement dite, mais une étude vraiment originale. En effet, l'auteur s'est efforcé de découvrir dans la langue elle-même les principes qui ont présidé à sa formation, principes d'autant plus utiles à connaître que cette langue est parlée par plus de trois millions de noirs dans l'intérieur, non seulement dans le Yorouba proprement dit, mais dans tout le territoire compris entre le Nupé, le Borgou, le golfe de Bénin et Porto-Novo, et même jusqu'à Sierra-Léone, où se trouvent beaucoup de nègres du Yorouba.

